

LES DALLES PODOTACTILES

INTÉRIEUR

Conforme à la norme NFP 98-351
Classement feu M2

DESCRIPTION :

Les dalles podotactiles ARMOR ont pour but d'alerter les dangers et de sécuriser les déplacements des personnes aveugles ou malvoyantes.

Teintées dans la masse, la bande podotactile ARMOR existe en plusieurs coloris.

Noir, Grise (Ral 7040), Beige (Ral 1015), Jaune (1023) et blanc.

Formats : 450 X 420

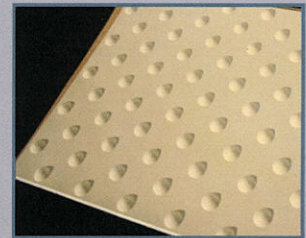
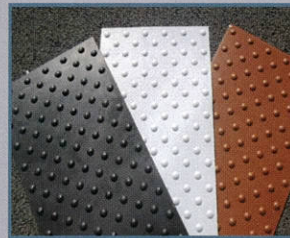
La bande podotactile ARMOR est autocollante, ce qui favorise la mise ne œuvre et le temps de remise en circulation.

APPLICATION :

Au 1er Janvier 2015, l'ensemble des locaux ouverts au public doivent être obligatoirement accessibles aux personnes handicapées. La Loi Handicap impose de répondre aux exigences et aux normes d'accessibilité.

Toute volée d'escalier comportant au moins trois marches doit répondre aux exigences suivantes:

- En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50m de la première marche à un contraste visuel et tactile.
- Les gestionnaires ont la responsabilité de maintenir en bon état les BEV. (Bande d'Eveil à la Vigilance)



LES DALLES PHOTOLUMINESCENTES

CARACTERISTIQUES:

La dalle podotactile photoluminescente a pour but d'informer les personnes atteintes d'une déficience visuelle de la présence d'un escalier. La photoluminescence permet de donner une fonction supplémentaire à la dalle en situation obscure (panne de courant, fumée d'incendie,...) et permet ainsi de s'orienter et d'éviter les chutes d'escalier en cas d'obscurité totale.

Format : 420mm x 450mm

